



Échange de 4 jours de travail contre un appartement quel contrat?

Par **kgoomi**, le **15/06/2010** à **10:04**

Bonjour,

Nous souhaiterions savoir, mon ami et moi, quel type de contrat serai le plus approprié pour la situation suivante:

le propriétaire d'un château souhaiterait nous faire bénéficier d'un appartement F2 d'environ 40m² dans une des dépendance du château en échange de 4 jours de travail dans le mois (tonte et entretien des extérieurs du château).

Faudrait-il conclure un contrat de travail ou bien un bail? Qu'est ce qui serait le plus intéressant pour les deux partis d'un point de vu fiscal? dans quel cas serions nous le mieux couverts mon ami et moi?

Je précise également que nous allons nous pacser.

Merci,

Cordialement